

SASU UL PROPULS
34 Cours Léopold
54000 NANCY

Exercice du 05/10/2021 au 31/12/2022

YZICO Nancy Technopole de Nancy Brabois 2 allée d'Evry - CS 60132 - 54600 Villers-les-Nancy Cedex
Tél. 03 83 67 69 00 - Courriel : nancy@yzico.fr - Site Internet : www.yzico.fr

SAS au capital de 17 517 000,00 € - inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables du Grand Est et de l'Ile-de-France.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est - SIREN N°790 659 098 RCS Nancy - TVA intracommunautaire FR 28 790 659 098

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
A. COMPTES ANNUELS	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe légale	7
Bilan détaillé	18
Liste simplifiée des immobilisations	22
Compte de résultat détaillé	24
B. GESTION	27
Soldes intermédiaires de gestion	28
Dossier de Gestion	29
C. LIASSE FISCALE	31

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 15/11/2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU UL PROPULS relatifs à l'exercice du 05/10/2021 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 58 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 314 345
Chiffre d'affaires	1 065 945
Résultat net comptable (Bénéfice)	15 143

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VILLERS LES NANCY
Le 04/05/2023



MORELLI Frédéric
Expert Comptable

Comptes Annuels

2022

COMPTES ANNUELS

**YZICO**

conseil & expertise

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
ACTIF			
*ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et droits assimilés	3 211	1 186	2 025
Fonds commercial	100 000		100 000
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage	15 794	5 571	10 223
Autres immobilisations corporelles	6 925	2 559	4 367
Immobilisations financières			
Total	125 930	9 316	116 614
*ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
Créances			
Clients et comptes rattachés	524 122		524 122
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	58 730		58 730
Divers			
Disponibilités	612 292		612 292
Charges constatées d'avance	2 587		2 587
Total	1 197 731		1 197 731
*COMPTES DE REGULARISATION			
Total			
TOTAL ACTIF	1 323 661	9 316	1 314 345

Bilan

	Net au 31/12/22
PASSIF	
* CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	650 000
Résultat de l'exercice	15 143
Total	665 143
*AUTRES FONDS PROPRES	
Total	
*PROV./ RISQUES ET CHARGES	
Total	
*DETTES	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	632
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	632
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362 931
<i>Personnel</i>	13 713
<i>Organismes sociaux</i>	29 520
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	2 355
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	87 109
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 353
Dettes fiscales et sociales	134 050
Autres dettes	1 800
Produits constatés d'avance	149 789
Total	649 202
TOTAL PASSIF	1 314 345

**YZICO**

conseil & expertise

Compte de résultat

	du 05/10/21 au 31/12/22 15 mois	%
PRODUITS		
Production vendue	1 065 945	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 065 945	100,00
Total	1 065 945	100,00
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de matières premières	20 130	1,89
Total	20 130	1,89
MARGE SUR M/SES ET MAT	1 045 815	98,11
PRODUITS		
Subventions d'exploitation	3 333	0,31
Autres produits	34 018	3,19
Total	37 351	3,50
CHARGES		
Autres achats et charges externes	558 076	52,35
Impôts, taxes et versements assimilés	7 436	0,70
Salaires et Traitements	360 863	33,85
Charges sociales	129 396	12,14
Amortissements et provisions	9 316	0,87
Autres charges	582	0,05
Total	1 065 668	99,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 498	1,64
Résultat financier		
RESULTAT COURANT	17 498	1,64
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	2 355	0,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 143	1,42

Comptes Annuels

2022

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SASU UL PROPULS**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2022** , dont le total est de **1 314 345 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **un bénéfice de 15 143 euros**.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 05/10/2021 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,84 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		100 000		100 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 211		3 211
Immobilisations incorporelles		103 211		103 211
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		15 794		15 794
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 199		3 199
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 726		3 726
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		22 719		22 719
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		125 930		125 930

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	103 211	22 719		125 930
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	103 211	22 719		125 930
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	100 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	100 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 186		1 186
Immobilisations incorporelles		1 186		1 186
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 571		5 571
- Installations générales, agencements aménagements divers		1 182		1 182
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 377		1 377
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		8 129		8 129
ACTIF IMMOBILISE		9 316		9 316

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 585 439 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	524 122	524 122	
Autres	58 730	58 730	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 587	2 587	
Total	585 439	585 439	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	52 283
Total	52 283

**YZICO**

conseil & expertise

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 650 000,00 euros décomposé en 650 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	650 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	650 000	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 649 202 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	632	632		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362 931	362 931		
Dettes fiscales et sociales	134 050	134 050		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	1 800	1 800		
Produits constatés d'avance	149 789	149 789		
Total	649 202	649 202		

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	350 631
BANQUE FRAIS OU INTERETS A PAYER	632
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	13 713
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	5 173
TAXE APPRENTISSAGE	279
FORMATION PROFESSIONNELLE	78
AUTRES ORGANISMES A PAYER	62
Total	370 567

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	2 587		
Total	2 587		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	149 789		
Total	149 789		

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 394 euros

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
ACTIF			
*ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et droits assimilés			
205000 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	3 211,10		3 211,10
280500 - AMORTIS. CONCESS. & DROITS SIMIL.		1 186,32	-1 186,32
	3 211,10	1 186,32	2 024,78
Fonds commercial			
207000 - FONDS COMMERCIAL	100 000,00		100 000,00
	100 000,00		100 000,00
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage			
215400 - MATERIEL INDUSTRIEL	15 793,53		15 793,53
281540 - AMORTIS. MATERIEL		5 570,82	-5 570,82
	15 793,53	5 570,82	10 222,71
Autres immobilisations corporelles			
218100 - INSTAL.GALES, AGENCT, AMENAGT.DI	3 199,43		3 199,43
218300 - MATERIEL DE BUREAU	2 110,83		2 110,83
218400 - MOBILIER	1 615,11		1 615,11
281810 - AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENCT. DI		1 182,01	-1 182,01
281830 - AMORTIS. MATER.BUREAU ET INFORM		779,83	-779,83
281840 - AMORTIS. MOBILIER		596,69	-596,69
	6 925,37	2 558,53	4 366,84
Immobilisations financières			
Total	125 930,00	9 315,67	116 614,33
*ACTIF CIRCULANT			
Stocks			
Créances			
Clients et comptes rattachés			
411000 - CLIENTS	471 838,55		471 838,55
418100 - CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	52 283,40		52 283,40
	524 121,95		524 121,95
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires			
445660 - TVA DEDUCTIBLE S/AUT.BIENS ET SC	352,53		352,53
445803 - TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER AC	262,00		262,00
445860 - TVA SUR FACTURES NON PARVENUE	58 115,50		58 115,50
	58 730,03		58 730,03
Divers			
Disponibilités			
512000 - BANQUE BPALC	319 672,06		319 672,06
512001 - CAT 1 - 35K€	35 000,00		35 000,00
512002 - CAT 2 - 35K€	35 000,00		35 000,00
512003 - CAT 3 - 35K€	35 000,00		35 000,00

**YZICO**

conseil & expertise

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
512004 - CAT 4 - 35K€	35 000,00		35 000,00
512005 - CAT 5 - 35K€	35 000,00		35 000,00
512006 - CAT PREMIUM - 100K€	100 000,00		100 000,00
512100 - BANQUE BPALC 33021352639	17 619,90		17 619,90
	612 291,96		612 291,96
Charges constatées d'avance			
486000 - CCA	2 587,00		2 587,00
	2 587,00		2 587,00
Total	1 197 730,94		1 197 730,94
*COMPTES DE REGULARISATION			
Total			
TOTAL ACTIF	1 323 660,94	9 315,67	1 314 345,27

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22
PASSIF	
* CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	
101300 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELE, VERSE	650 000,00
	650 000,00
Résultat de l'exercice	15 143,33
Total	665 143,33
*AUTRES FONDS PROPRES	
Total	
*PROV./ RISQUES ET CHARGES	
Total	
*DETTES	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	
518600 - BANQUE FRAIS OU INTERETS A PAYER	632,06
	632,06
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	632,06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
401000 - FOURNISSEURS	12 299,76
408100 - FACTURES NON PARVENUES	350 631,00
	362 930,76
<i>Personnel</i>	
428200 - DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	13 712,85
	13 712,85
<i>Organismes sociaux</i>	
431000 - SECURITE SOCIALE	15 948,00
437002 - MUTUELLE ET PREVOYANCE	3 843,33
437003 - CAISSE DE RETRAITE	4 137,62
438200 - CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	5 173,24
438610 - TAXE APPRENTISSAGE	278,72
438630 - FORMATION PROFESSIONNELLE	77,53
438690 - AUTRES ORGANISMES A PAYER	61,94
	29 520,38
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	
444000 - ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 355,00
	2 355,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	
445510 - TVA A DECAISSER	23 922,00
445720 - TVA COLLECTEE A 20%	54 473,07
445870 - TVA SUR FACTURES A ETABLIR	8 713,90
	87 108,97
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	
442100 - PRELEVEMENTS A LA SOURCE (IR)	1 353,00
	1 353,00
Dettes fiscales et sociales	134 050,20
Autres dettes	
467303 - ELECTRIMACS COMPTE MANDAT	1 800,42
	1 800,42



YZICO

conseil & expertise

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22
Produits constatés d'avance	
487000 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	149 788,50
	149 788,50
Total	649 201,94
TOTAL PASSIF	1 314 345,27

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
205000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES									
0000000003	Licence COSILAB	22/11/21	N		0,00				
0000000004	Microsoft office	22/11/21	N		0,00				
0000000005	5 Licences Why Mananger	22/11/21	L	33,33	944,24		348,84	348,84	595,40
0000000006	Licence Simapro Business	22/11/21	L	33,33	2 266,86		837,48	837,48	1 429,38
Total du compte 205000					3 211,10		1 186,32	1 186,32	2 024,78
207000 FONDS COMMERCIAL									
0000000002	Fonds de commerce	22/11/21	N		100 000,00				100 000,00
Total du compte 207000					100 000,00				100 000,00
215400 MATERIEL INDUSTRIEL									
0000000007	Balance summt	22/11/21	N		0,00				
0000000008	Chauffe ballon	22/11/21	N		0,00				
0000000009	Chauffe ballon	22/11/21	N		0,00				
0000000010	Régulateur débit massiq	22/11/21	N		0,00				
0000000011	Réfrigérateur	22/11/21	N		0,00				
0000000012	Débitmètre électronique	22/11/21	N		0,00				
0000000013	Déssicateur halogène	22/11/21	N		0,00				
0000000014	Thermostat à circulation	22/11/21	N		0,00				
0000000015	Réacteur verre cylindre	22/11/21	N		0,00				
0000000016	Ph mètre seven compac	22/11/21	N		0,00				
0000000017	Balance analytique	22/11/21	N		0,00				
0000000018	Pompe à membrane	22/11/21	N		0,00				
0000000019	Système régulation	22/11/21	N		0,00				
0000000020	Pompes à palettes	22/11/21	N		0,00				
0000000021	Réservoir 1L mano 7bar	22/11/21	N		0,00				
0000000022	Vanne NF au repas	22/11/21	N		0,00				
0000000023	Détecteur gaz	22/11/21	L	33,33	609,65		225,23	225,23	384,42
0000000024	Colonne agilent	22/11/21	L	33,33	456,66		168,71	168,71	287,95
0000000025	Détendeur omo	22/11/21	L	33,33	773,68		285,83	285,83	487,85
0000000026	Cryostat	22/11/21	L	33,33	5 277,85		1 949,87	1 949,87	3 327,98
0000000027	Système d'acquisition	22/11/21	L	33,33	4 043,68		1 493,92	1 493,92	2 549,76
0000000028	Laveur ultrason	22/11/21	L	33,33	1 358,26		501,80	501,80	856,46
0000000029	Plaque chauffante	22/11/21	L	33,33	1 102,73		407,40	407,40	695,33
0000000030	VWR étuve	22/11/21	L	33,33	1 241,02		458,49	458,49	782,53
0000000034	Rénov bur 4 stores vénitiens	22/11/21	N		0,00				
0000000035	Rénov bur peinture	22/11/21	N		0,00				
0000000036	Rénov bur sol	22/11/21	N		0,00				
0000000037	Rénov bur peinture	22/11/21	N		0,00				
0000000001	Balance entris	27/07/22	L	20,00	930,00		79,57	79,57	850,43
Total du compte 215400					15 793,53		5 570,82	5 570,82	10 222,71
218100 INSTAL.GALES, AGENCT, AMENAGT.DIV.									
0000000031	Douche sécurité	22/11/21	N		0,00				
0000000032	Laveur oculaire et faciale	22/11/21	N		0,00				
0000000033	Rénov bur.sols, cloisons,plafonds	22/11/21	N		0,00				
0000000038	Marbre anti-vibration	22/11/21	N		0,00				

Liste simplifiée des immobilisations

Report **218100** **INSTAL.GALES, AGENCT, AMENAGT.DIV.**

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000039	Paillasse laboratoire	22/11/21 N	0,00				
0000000040	Sorbonne sur paillasse	22/11/21 L 33,33	3 199,43		1 182,01	1 182,01	2 017,42
Total du compte 218100			3 199,43		1 182,01	1 182,01	2 017,42

218300 MATERIEL DE BUREAU

0000000041	Ordinateur PC	22/11/21 N	0,00				
0000000042	Ordinateur portable	22/11/21 N	0,00				
0000000043	Ordinateur PC	22/11/21 N	0,00				
0000000044	Ordinateur PC	22/11/21 N	0,00				
0000000045	Ordinateur PC	22/11/21 N	0,00				
0000000046	2 ordinateurs portables	22/11/21 N	0,00				
0000000047	Pieuvre conférence téléphonique	22/11/21 N	0,00				
0000000048	2 ordinateurs PC	22/11/21 N	0,00				
0000000049	Ordinateur PC pro	22/11/21 N	0,00				
0000000050	Serveur power Edge T640	22/11/21 L 33,33	1 672,89		618,04	618,04	1 054,85
0000000051	Ordinateur PC pro	22/11/21 L 33,33	437,94		161,79	161,79	276,15
0000000052	Ordinateur portable DELL	22/11/21 N	0,00				
Total du compte 218300			2 110,83		779,83	779,83	1 331,00

218400 MOBILIER

0000000053	Bureau aulne	22/11/21 N	0,00				
0000000054	Bureau armoire	22/11/21 N	0,00				
0000000056	Table modulaire 14 personnes	22/11/21 N	0,00				
0000000057	Vestiaires	22/11/21 L 33,33	1 615,11		596,69	596,69	1 018,42
0000000058	Bureau bibliothèque bahut	22/11/22 N	0,00				
Total du compte 218400			1 615,11		596,69	596,69	1 018,42

Total de la liste simplifiée

125 930,00

9 315,67

9 315,67

116 614,33

Répartition des dotations économiques

9 315,67

linéaire
dégressif
variable

Compte de résultat détaillé

	du 05/10/21 au 31/12/22 15 mois	%
PRODUITS		
Production vendue		
701000 - VENTES DE LOGICIELS FRANCE	1 235,00	0,12
701100 - VENTE ROCHERS OTOTWIN	8 050,00	0,76
701900 - VENTES DE LOGICIELS (EXPORT)	9 255,50	0,87
705000 - PRESTATION ETUDES	632 171,98	59,31
705900 - ETUDES (EXPORT)	145 000,00	13,60
706000 - PRESTATIONS EVENTS	147 277,60	13,82
706100 - REFACTURATION DEPENSES EVENTS	51 771,37	4,86
708400 - MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	71 183,75	6,68
	1 065 945,20	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 065 945,20	100,00
Total	1 065 945,20	100,00
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de matières premières		
601000 - ACHATS MATIERES	20 130,48	1,89
	20 130,48	1,89
Total	20 130,48	1,89
MARGE SUR M/SES ET MAT	1 045 814,72	98,11
PRODUITS		
Subventions d'exploitation		
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 333,30	0,31
	3 333,30	0,31
Autres produits		
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	5,13	
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	34 012,70	3,19
	34 017,83	3,19
Total	37 351,13	3,50
CHARGES		
Autres achats et charges externes		
604000 - ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS	16 474,00	1,55
604100 - SOUS-TRAITANCE CNRS/UL	416 335,00	39,06
606310 - PETIT MATERIEL	542,50	0,05
606400 - ACHATS FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 817,18	0,17
606410 - EVENTS - FOURNITURES ADMINISTRATIVE	153,90	0,01
606800 - VETEMENTS DE TRAVAIL	486,00	0,05
613500 - LOCATIONS - ABONNEMENTS	1 918,04	0,18
614000 - CHARGES LOCATIVES	30 853,22	2,89
615500 - ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	285,96	0,03
615600 - MAINTENANCE	1 398,25	0,13
616000 - PRIMES D'ASSURANCE	2 970,71	0,28
618100 - DOCUMENTATION GENERALE	76,49	0,01
618500 - FRAIS DE COLLOQUES, DE SEMINAIRES	51 771,87	4,86
622600 - HONORAIRES	11 268,00	1,06

Compte de résultat détaillé

	du 05/10/21 au 31/12/22 15 mois	%
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS	1 742,51	0,16
623600 - SUPPORTS COMMUNICATION	5 637,19	0,53
623800 - DONS COURANTS	600,00	0,06
624800 - TRANSPORTS DIVERS	448,24	0,04
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	403,26	0,04
625600 - MISSIONS - ETUDES	6 912,72	0,65
625610 - MISSION - EVENTS	1 374,31	0,13
625700 - RECEPTIONS - TRAITEURS	609,65	0,06
626001 - FRAIS POSTAUX	171,12	0,02
627500 - SERVICES BANCAIRES	1 027,01	0,10
627510 - SERVICES BANCAIRES EVENTS	2 798,46	0,26
	558 075,59	52,35
Impôts, taxes et versements assimilés		
633300 - FORMATION CONTINUE (ORGANISME)	2 069,88	0,19
633500 - TAXE APPRENTISSAGE	2 306,00	0,22
635400 - DROITS ENREGISTEMENTS	3 060,00	0,29
	7 435,88	0,70
Salaires et Traitements		
641100 - SALAIRES APPOINTEMENTS	344 947,15	32,36
641200 - CONGES PAYES	13 712,85	1,29
641300 - GRATIFICATIONS STAGIAIRES	1 938,30	0,18
641400 - INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	264,45	0,02
	360 862,75	33,85
Charges sociales		
645100 - URSSAF	87 752,30	8,23
645200 - MUTUELLE ET PREVOYANCE	11 560,99	1,08
645300 - RETRAITES	20 881,58	1,96
645600 - CH. SOCIALES S/ CONGES PAYES	5 173,24	0,49
645800 - COTISATIONS AUTRES ORGANISM. SOCX	67,82	0,01
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL ET PHARMACIE	1 568,77	0,15
648000 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 391,12	0,22
	129 395,82	12,14
Amortissements et provisions		
681110 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. INCORPOREL.	1 186,32	0,11
681120 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.	8 129,35	0,76
	9 315,67	0,87
Autres charges		
651000 - REDEVANCES POUR BREVETS, LICENCES	530,00	0,05
658000 - CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	51,81	
	581,81	0,05
Total	1 065 667,52	99,97
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 498,33	1,64
Résultat financier		
RESULTAT COURANT	17 498,33	1,64



YZICO

conseil & expertise

Compte de résultat détaillé

	du 05/10/21 au 31/12/22 15 mois	%
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices		
695000 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 715,00	0,25
699830 - CREDIT D'IMPOT MECENAT	-360,00	-0,03
	2 355,00	0,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 143,33	1,42

Comptes Annuels

2022

GESTION

Soldes intermédiaires de gestion

	du 05/10/21 au 31/12/22 15 mois	%
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 065 945	
Coût d'achats marchandises vendues		
MARGE COMMERCIALE		
Ventes produits finis et travaux	18 541	1,74
Ventes de services	1 047 405	98,26
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 065 945	100,00
Achats de matières premières	20 130	1,89
Sous-traitance	432 809	40,60
Cie de matières et sous-traitance	452 939	42,49
MARGE DE PRODUCTION	613 006	57,51
ACTIVITE	1 065 945	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	613 006	57,51
Autres achats et charges externes	125 267	11,75
VALEUR AJOUTEE	487 739	45,76
Subventions d'exploitation	3 333	0,31
Impôts, taxes et versements assimilés	7 436	0,70
Charges de personnel	490 259	45,99
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-6 622	-0,62
Reprises s/ charges et Transferts	34 013	3,19
Autres produits	5	
Dotations aux amortissements et provisions	9 316	0,87
Autres charges	582	0,05
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 498	1,64
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	17 498	1,64
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	2 355	0,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 143	1,42

Dossier de Gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2022
EMPLOIS	
Immobilisations incorporelles	103 211
Immobilisations corporelles	22 719
Immobilisations financières	
Charges à répartir	
Réduction des capitaux propres	
Total Brut	125 930
RESSOURCES	
Capital et réserves	650 000
Rétention de résultat	9 316
Résultat	15 143
Subventions d'investissements	
Provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Comptes courants d'associés	
Total Capitaux Propres	674 459
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	548 529
Emprunts et dettes assimilées	
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	548 529
Stocks	
Créances clients	524 122
Autres créances	58 730
Comptes de régularisation	2 587
Total Créances	585 439
Dettes fournisseurs	362 931
Dettes fiscales et sociales	134 050
Autres dettes	1 800
Comptes de régularisation	149 789
Total Dettes	648 570
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-63 131
Trésorerie active	612 292
Trésorerie passive	632
TRESORERIE	611 660

Dossier de Gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2022
Résultat net	15 143
+ Dotations aux amortissements	9 316
+ Dotations aux provisions	
+ Dotations pour dépréciation des actifs	
- Reprises sur charges calculées	
- Subventions d'investissement inscrites au C/R	
- Prix de cession d'immobilisations (775)	
+ VNC des immobilisations cédées (675)	
= Capacité d'autofinancement	24 459

	31/12/2022
Insuffisance Brute d'Exploitation	-6 622
+ Transfert de charges	34 013
+ Autres produits d'exploitation	5
- Autres charges d'exploitation	582
+ Quote-part des opérations faites en commun	
+ Produits financiers	
- Charges financières	
+ Produits exceptionnels	
- Charges exceptionnelles	
- Participation des salariés	
- Impôts sur les bénéfices	2 355
= Capacité d'autofinancement	24 459

Comptes Annuels

2022

LIASSE FISCALE

Désignation de l'entreprise										SASU UL PROPULS										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										15									
Adresse de l'entreprise										34 Cours Léopold 54000 NANCY										Durée de l'exercice précédent*																			
Numéro SIRET*										90435397600015										Néant ☐ *										Exercice N clos le, 31/12/2022									
Capital souscrit non appelé (I)										AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB											AC																
		Frais de développement *										CX											CQ																
		Concessions, brevets et droits similaires										AF	3 211										AG	1 186										2 024					
		Fonds commercial (1)										AH	100 000										AI											100 000					
		Autres immobilisations incorporelles										AJ											AK																
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL											AM																
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains										AN											AO																
		Constructions										AP											AQ																
		Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR	15 793										AS	5 570										10 222					
		Autres immobilisations corporelles										AT	6 925										AU	2 558										4 366					
		Immobilisations en cours										AV											AW																
		Avances et acomptes										AX											AY																
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS											CT																
		Autres participations										CU											CV																
		Créances rattachées à des participations										BB											BC																
		Autres titres immobilisés										BD											BE																
		Prêts										BF											BG																
		Autres immobilisations financières*										BH											BI																
	TOTAL (II)										BJ	125 930										BK	9 315										116 614						
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL											BM															
En cours de production de biens										BN											BO																		
En cours de production de services										BP											BQ																		
Produits intermédiaires et finis										BR											BS																		
Marchandises										BT											BU																		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes										BV											BW																
		Clients et comptes rattachés (3)*										BX	524 121										BY											524 121					
		Autres créances (3)										BZ	58 730										CA											58 730					
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé										CB											CC																
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD											CE																
Comptes de régularisation	Disponibilités										CF	612 291										CG											612 291						
	Charges constatées d'avance (3)*										CH	2 587										CI											2 587						
	TOTAL (III)										CJ	1 197 730										CK											1 197 730						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																												
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM																												
	Ecart de conversion actif* (VI)										CN																												
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	1 323 660											1A	9 315										1 314 345					
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP	(3) Part à plus d'un an										CR								
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

Désignation de l'entreprise			SASU UL PROPULS		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 650 000)				DA	650 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	
	Report à nouveau				DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	15 143
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	665 143
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	632
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	362 930
	Dettes fiscales et sociales				DY	134 050
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	1 800
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	149 788
TOTAL (IV)				EC	649 201	
Ecart de conversion passif* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	1 314 345	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	649 201
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	632	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU UL PROPULS										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD	9 285	FE	9 255	FF	18 540		
				FG	902 404	FH	145 000	FI	1 047 404		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	911 689	FK	154 255	FL	1 065 945		
	Production stockée*									FM	
	Production immobilisée*									FN	
	Subventions d'exploitation									FO	3 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)									FP	34 012
	Autres produits (1) (11)									FQ	5
	Total des produits d'exploitation (2) (I)									FR	1 103 296
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS		
Variation de stock (marchandises)*							FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	20 130			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	558 075			
Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	7 435			
Salaires et traitements*							FY	360 862			
Charges sociales (10)							FZ	129 395			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*							GA	9 315	
									GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
Autres charges (12)							GE	581			
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	1 085 798			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	17 498		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR			
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	17 498		

Désignation de l'entreprise										SASU UL PROPULS		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	2 355	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 103 296		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 088 153		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	15 143
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX	600
	(9)	Dont transferts de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	34 012
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9										A4	530
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SASU UL PROPULS													Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
							2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF	103 211		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU	15 793		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	3 199		
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	3 725		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN		LO		LP	22 718		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
Autres participations					8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V					
TOTAL IV					1Q		1R		1S					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G		0H		0J	125 930			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	103 211	1X				
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	15 793	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	3 199	MO			
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	3 725	MU			
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III			IY		NG		NH	22 718	NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W			
Autres participations			I0		0X		0Y		0Z					
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G					
TOTAL IV			I3		NJ		NK		2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K		0L	125 930	0M					

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU UL PROPULS Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU UL PROPULS												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement				CY				EL				EM				EN			
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles				PE				PF	1 186			PG				PH	1 186		
TOTAL I				RK				RM	1 186			RN				RO	1 186		
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre			PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui			PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ				QA	5 570			QB				QC	5 570		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD				QE	1 182			QF				QG	1 182		
	Matériel de transport			QH				QI				QJ				QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL				QM	1 376			QN				QO	1 376		
	Emballages récupérables et divers			QP				QR				QS				QT			
TOTAL II				QU				QV	8 129			QW				QX	8 129		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN				ØP	9 315			ØQ				ØR	9 315		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO					
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ									
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*						Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SASU UL PROPULS**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5^e du C.G.I**10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU UL PROPULS										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	524 121		524 121					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	58 730		58 730					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS	2 587		2 587					
	TOTAUX				VT	585 438		VU	585 438		VV		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	632		632						
		à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	362 930		362 930						
Personnel et comptes rattachés				8C	13 712		13 712						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	29 520		29 520						
État et autres	Impôts sur les bénéfices			8E	2 355		2 355						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	87 108		87 108						
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	1 353		1 353						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	1 800		1 800						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2									
Produits constatés d'avance				8L	149 788		149 788						
TOTAUX				VY	649 201		VZ	649 201					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2023

Designation de l'entreprise :SASU UL PROPULS

Néant

Exercice N, clos le :31/12/2022

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA15 143

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

RB

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

I72 355

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

I8

ZN

WN

WO

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

WQ600

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR18 098

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

- imposées au taux de 19%

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

I6

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

WZ

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

)

XA

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

ZY

Majoration d'amortissement*

XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)

K9

Entreprises nouvelles 44 sexies

L2

Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)

L5

Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)

ØV

Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)

1F

Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)

XC

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)

PB

XF

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)

X9

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)

YI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)

YA

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)

YL

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)

YB

Dont déduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)

YH

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)

YC

Créance dé gagée par le report en arrière de déficit

ZI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)

YD

XG

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

bénéfice (I moins II)

XI18 098

déficit (II moins I)

XJ

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN18 098

XO

Cegid Group

SASU UL PROPULS

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU UL PROPULS			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	18 886
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SASU UL PROPULS</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD				ZD			
	Prélèvements sur les réserves			ØE				ZE			
								ZF			
	TOTAL I			ØF					ZG		
										ZH	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7				YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT	432 809		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	32 771			XQ	32 771		
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	11 268		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES				ST	81 227		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	558 075		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS				9Z	7 435		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	7 435		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	189 067		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	45 716		
DIVERS	— Montant brut des salaires *							ØB	344 947		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU UL PROPULS

Néant☒

*

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
			⑩			
⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU UL PROPULS					Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
		N-9					
	TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU UL PROPULS

Néant☒*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %❶ ou 12,8 %❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)❶*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)❶*.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹= ❷+❸-❹-❺ ❹
		À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SASU UL PROPULS					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU UL PROPULS		Néant ☐ *																							
Exercice ouvert le : 05/10/2021		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois 15																					
DECLARATION DES EFFECTIFS																									
Effectifs moyens du personnel				YP	9																				
Dont apprentis				YF																					
Dont handicapés				YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																									
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 065 945																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	34 012																				
TOTAL 1				OX	1 099 957																				
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	5																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE																					
Subventions d'exploitation reçues				OF	3 333																				
Variation positive des stocks				OD																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT																					
TOTAL 2				OM	3 338																				
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Achats				ON	455 939																				
Variation négative des stocks				OQ																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	120 348																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				OS																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	581																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante				OY																					
TOTAL 3				OJ	576 869																				
IV Valeur ajoutée produite																									
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	526 426																		
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	526 426																				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																									
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE				EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	879 966																				
Effectifs au sens de la CVAE				EY	9																				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX																					
Période de référence		GY	0	5	/	1	0	/	2	0	2	1	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2		
Date de cessation		HR												/ / / / / / / / / / / / / /											

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

11

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 90435397600015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU UL PROPULS

ADRESSE (voie) 34 Cours Léopold

CODE POSTAL 54000 VILLE NANCY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	650 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination UNIVERSITE DE LORRAINE

N° SIREN (si société établie en France) 130015506 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 650 000

Adresse : N° 34 Voie Cours LEOPOLD

Code Postal 54000 Commune NANCY Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant

X

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 90435397600015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU UL PROPULS

ADRESSE (voie) 34 Cours Léopold

CODE POSTAL 54000 VILLE NANCY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS										N° 2065-SD 2023	
Exercice ouvert le		05/10/2021		et clos le		31/12/2022		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe									Régime Réel normal		X
Si PME innovantes, cocher la case											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:							Adresse du siège social :				
SASU UL PROPULS											
SIRET		9 0 4 3 5 3 9 7 6 0 0 0 1 5									
Adresse du principal établissement:							Ancienne adresse en cas de changement:				
34 Cours Léopold											
54000 NANCY											
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
							SIRET				
B ACTIVITE											
Activités exercées		Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion					Si vous avez changé d'activité, cochez la case				
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		0			
		Bénéfice imposable à 15 %		18 098		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%					
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15 %			
								PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes				Zones franches urbaines		Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies				Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées				Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W											
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE											
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %											
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4											
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case											
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :											
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case											
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :											
H COMPTABILITE INFORMATISEE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID PGI											
Nom et coordonnées ECF											
- du prestataire :											
- du comptable : SA YZICO.											
2 Allée D'EVERY 54600 VILLERS LES NANCY											
- du conseil :											
- du CGA ou du viseur conventionné :											
- N° d'agrément :											

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2023

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres			b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							(c)				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							(e)				
							(f)				
							(g)				
							(h)				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							(i)				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							(j)				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)				
J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.				Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1				2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
K	DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
RÉMUNÉRATIONS				Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)							
				Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)							
MVLT imposées				à 0 %			à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SASU UL PROPULS

34 Cours Léopold

54000 NANCY

90435397600015

7022Z

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	18 098
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	53 125
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	18 098
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		18 098

l III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

m IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

CA17PROREC



54000 NANCY

[illegible]

CA18CHAPAY

[illegible]

CA20CHAAVA



Cegid Group

